



©FAO Maroc

APPRÉCIATION DE L'ACTION GLOBALE ET DES RÉALISATIONS SECTORIELLES DE L'AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE (ANDA) ET APPUI À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE AU MAROC

Mai 2019

ODD:



Pays:

Maroc

Code du projet:

TCP/MOR/3603

Contribution de la FAO:

200 000 USD

Période de mise en œuvre:

29 mars 2017 – 31 décembre 2018

Contacts:

Bureau de la FAO au Maroc
FAO-MA@fao.org

Partenaires

Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), Département de la pêche maritime - Maroc.

Bénéficiaires

L'ANDA, l'ensemble des acteurs professionnels des secteurs de l'aquaculture et de la pêche artisanale, des filières de valorisation, du commerce des produits halieutiques et aquacoles, les consommateurs.

Contribution au Cadre de programmation par pays

Domaine prioritaire 1: Le développement pour tous et sans exclusion des groupes vulnérables et des femmes dans le secteur de l'agriculture et de la pêche maritime comme moteur du développement économique et social. Produit 1.5.2: Les capacités de l'ANDA sont renforcées.



DESCRIPTION DU PROJET

Afin de développer et de promouvoir une aquaculture intégrée, durable et compétitive dans un contexte de rareté des ressources halieutiques et de compétition entre secteurs, et pour contribuer à la sécurité alimentaire, le Gouvernement du Maroc a créé l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) en 2011. Cette dernière a lancé et mis en œuvre de nombreux projets, dans des domaines aussi divers que l'élaboration d'un cadre juridique spécifique à l'aquaculture, la définition de plans d'aménagement des espaces côtiers; l'accompagnement des investisseurs pour la création d'entreprises aquacoles; l'initiation de projets pilotes en partenariat public-privé; l'établissement d'une éclosérie nationale d'eau marine.

L'ANDA a sollicité l'expertise de la FAO pour évaluer son action au cours de ses cinq premières années d'existence et orienter sa stratégie de développement. L'objectif de ce projet était donc double: faire un diagnostic des réalisations de l'ANDA; et sur la base de ce diagnostic, proposer un cadre stratégique pour un développement durable de l'aquaculture au Maroc à l'horizon 2030.

IMPACT

Le projet a renforcé les outils de gouvernance et de planification du secteur aquacole dans le cadre du plan Halieutis en proposant un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc à l'horizon 2030. L'intervention des experts internationaux a permis d'informer les parties prenantes du projet sur les nouveaux systèmes de production aquacoles et les nouvelles approches de développement.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Dans un premier temps, les plans d'aménagement développés par l'ANDA et les activités et résultats obtenus par l'agence ont été évalués. Onze rapports techniques ont été produits et validés. Un atelier de travail a été organisé avec l'ANDA pour présenter les résultats et rédiger de manière participative le diagnostic final des actions de l'ANDA.

Sur la base de ce diagnostic, un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc a été développé et soumis à l'ANDA pour validation.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Les produits attendus du projet ont presque tous été atteints. Seul le retard dans le développement d'un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc à l'horizon 2030 a empêché la réalisation des activités 3.2 et 3.3.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement doit finaliser son cadre stratégique de développement de l'aquaculture à l'horizon 2030 sur les bases du document stratégique élaboré durant le projet.



DURABILITÉ

1. Développement des capacités

La mobilisation de plusieurs consultants internationaux et nations multidisciplinaires a permis le renforcement des capacités des cadres et techniciens marocains concernés à travers les échanges et les réunions d'experts et ateliers de restitution des travaux.

2. Égalité des sexes

Le cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc élaboré par le projet a tenu compte des questions de genre.

3. Durabilité environnementale

Les aspects environnementaux ont été pris en considération à travers la validation des plans d'aménagement aquacoles par région produits par la partie nationale (l'ANDA) et l'élaboration d'un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc qui a pour objectif de garantir un développement durable du secteur.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Le cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc élaboré par le projet a donné la priorité au droit à l'alimentation et à la création d'opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat.

5. Durabilité technologique

L'intervention des experts (nationaux et internationaux) de la FAO a contribué au développement des connaissances des bénéficiaires et des parties prenantes du projet. L'ANDA est une agence compétente et dynamique capable d'assumer les missions qui lui sont dévolues.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ Évaluation des plans d'aménagement aquacole pour les régions de la Méditerranée, d'Agadir et de Dakhla/ Apport aux critères utilisés pour la planification aquacole sur le volet pisciculture, Patrick White et Jean-Baptiste Luce, juillet 2017, 43 pp.
- ❑ Évaluation des plans d'aménagement des régions de la Méditerranée orientale, d'Agadir et de Dakhla, Abdellatif Orbi, Rabat, août 2017, 63 pp.
- ❑ Évaluation des plans d'aménagement aquacole pour les régions de la Méditerranée, d'Agadir et de Dakhla / Apport aux critères utilisés pour la planification aquacole sur le volet conchylicole, John C. Bonardelli, septembre 2017, 66 pp.
- ❑ Rapport d'évaluation sur le projet d'aménagement aquacole du Maroc / Volet environnemental, R. le Gouvello (STERMOR) et B. Lanoiselée, décembre 2017, 53 pp.
- ❑ Rapport de la consultante FAO en socio-économie de l'aquaculture, gestion intégrée et changements climatiques, Cécile Brugere, décembre 2017, 32 pp
- ❑ Compte-rendu de l'atelier de restitution, Rabat, Cécile Brugere, janvier 2018.
- ❑ Rapport d'évaluation révisé sur le développement de l'aquaculture au Maroc, Thierry Chopin, janvier 2018, 19 pp.
- ❑ Dimension économique et marchés des produits aquacoles au Maroc, Ababouch Lahsen, février 2018, 37 pp.
- ❑ Évaluation des réalisations au cours des cinq premières années d'exploitation de l'ANDA et établissement d'une feuille de route pour la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour le développement de l'aquaculture durable au Maroc, Laurent Gennari, novembre 2018, 38 pp.
- ❑ Mesures incitatives au développement de l'investissement, Mohamed Naji, décembre 2018, Rabat, 49 pp.
- ❑ Dimension économique et marchés des produits aquacoles au Maroc, Mohamed Naji, 2018, Rabat, 29 pp. et annexes.
- ❑ Note de présentation de l'avant-projet de loi n°79-15 portant loi de l'aquaculture marine, Nora Talbi, 2018, Rabat, 29 pp.
- ❑ Consultation juridique/rapport de synthèse, Nora Talbi, 2018, Rabat, 67 pp.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Promouvoir le développement d'une aquaculture durable au Maroc		
Résultat	L'ANDA est en mesure de promouvoir et de développer une aquaculture durable et compétitive		
	Indicateur (s)	Une évaluation des actions de l'ANDA, un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc structurant les actions de l'Agence à l'horizon 2030, et un plan d'action quinquennal pour sa mise en œuvre sont disponibles.	
	Situation de référence	L'ANDA a été créée en 2011. Or en 2016/2017, elle ne disposait pas encore d'un cadre stratégique et d'un plan d'action quinquennal.	
	Objectif final	Formuler une série de recommandations pratiques et pertinentes pour l'orientation et la poursuite des activités de l'Agence	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Réalisé à 100 % Vérifier que le document stratégique élaboré durant le projet a été adapté et adopté par la partie nationale.	
Produit 1	Les plans d'aménagement de l'aquaculture élaborés par l'ANDA sont évalués et des recommandations sont formulées pour leur alignement avec les instruments internationaux de promotion d'une aquaculture durable.		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Revue sectorielle des plans d'aménagement: <ul style="list-style-type: none"> • méthodologie de planification; • options techniques; • environnement; • gestion intégrée et économie bleue; • changement climatique. Synthèse et recommandations pour leur alignement avec les instruments internationaux.	100% des plans disponibles sont évalués Une synthèse d'évaluation de chaque plan d'aménagement et des recommandations pour leur alignement avec les instruments internationaux et pour l'élaboration d'un cadre stratégique de l'aquaculture à l'horizon 2030.	Oui
	Situation de référence	Trois plans d'aménagement ont été lancés (entre Dakhla et Cintra, entre Imessouane et Sidi Ifni et en Méditerranée)	
	Commentaires	Réalisé à 100 %	
Activité 1.1	Organisation d'un atelier de démarrage		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Réalisé à 100 % Un plan d'action a été élaboré et réalisé.	
Activité 1.2	Évaluation des plans d'aménagement		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Réalisé à 100 % Les trois plans d'aménagement diagnostiqués par le TCP qui aspirent à devenir des documents réglementaires de planification sont d'un haut niveau technique. Ils ont été évalués et une série de recommandations a été faite afin qu'ils soient respectueux des engagements du Maroc dans les instruments internationaux.	
Activité 1.3	Rédaction des rapports de synthèse et recommandations d'alignement avec les exigences d'une aquaculture durable		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Réalisé à 100 % 11 rapports techniques ont été produits et validés ainsi qu'un rapport de synthèse.	

Produit 2	L'ANDA est en mesure de mener à bien sa mission d'accompagnement du secteur aquacole et de promotion d'une aquaculture durable au Maroc		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Revues sectorielles: <ul style="list-style-type: none"> analyse économique et études de marché; code juridique; ressources humaines et actions de formation; appui aux porteurs de projets. Synthèse et recommandations pour un cadre de stratégie nationale de l'aquaculture à l'horizon 2030.	Évaluer l'exhaustivité des études et actions de l'ANDA et proposer des orientations pour le futur, notamment au niveau des options qui s'offrent à l'Agence (ancrage stratégique, compétitivité du secteur, environnement des affaires, cadre juridique, formation/perfectionnement, appui aux porteurs de projets).	Oui
Situation de référence	L'ANDA a réalisé de nombreuses actions pour mener à bien sa mission d'accompagnement du secteur aquacole, notamment des études de marché.		
Commentaires	Réalisé à 100 % L'ANDA est l'institution la mieux placée pour l'accompagnement du secteur aquacole. L'objectif très ambitieux de 200 000 tonnes de produits d'aquaculture d'ici 2020 a le grand mérite d'exister. C'est l'expression d'une volonté politique. Sa réalisation dépendra beaucoup de la capacité des marchés et de l'ampleur des mesures incitatives et d'accompagnement administratif.		
Activité 2.1	Analyse économique et évaluation des études de marché et de la stratégie de commercialisation		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Réalisé à 100 % L'une des priorités pour le développement de l'aquaculture marocaine est d'affirmer une priorité en faveur du marché intérieur sans pour autant exclure les opportunités de niches à l'exportation.	
Activité 2.2	Examen du code juridique en cours d'approbation		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Réalisé à 100 % Le projet a permis de combler un vide juridique. Il a mis en place un cadre intégral pour asseoir l'activité, la sécuriser tout en respectant l'impératif de durabilité.	
Activité 2.3	Examen des actions et besoins de formation/perfectionnement		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Ce TCP ne prévoyait aucune session de formation.	
Activité 2.4	Évaluation de l'appui de l'ANDA aux porteurs de projets		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	L'ANDA est l'institution la mieux placée pour l'appui et l'accompagnement des porteurs des projets aquacoles.	
Activité 2.5	Atelier de mise à jour des connaissances de l'ANDA et d'autres acteurs de la filière		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Réalisé à 100 % Un atelier tenu fin janvier 2018 au siège de l'ANDA a permis de revoir les résultats de la Phase 1 du TCP et a recommandé le lancement d'une étude sur les mesures incitatives et d'accompagnement du secteur afin de fournir des éléments pour le développement d'un cadre stratégique de développement de l'aquaculture au Maroc à l'horizon 2030. Cette étude a été lancée dans le cadre du TCP en supplément des études qui avaient été prévues.	

Produit 3	Un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture à l'horizon 2030 est élaboré ainsi qu'un plan d'action pour sa mise en œuvre à cinq ans		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre pour le développement d'une stratégie nationale de l'aquaculture à l'horizon 2030. • Plan d'action pour sa mise en œuvre ultérieure. 	Nouvelle stratégie à l'horizon 2030 alignée avec les instruments internationaux et qui répond aux besoins du développement de l'aquaculture marocaine	En partie
Situation de référence	Le plan Halieutis a été formulé en 2009, trois ans avant le démarrage opérationnel de l'ANDA. Il doit être remis à jour en prenant en compte les changements et avancées obtenues entre-temps et les résultats des Produits 1 et 2.		
Commentaires	Réalisé à 80 %		
Activité 3.1	Compilation des résultats du projet et rédaction du cadre de la nouvelle stratégie à l'horizon 2030 et de son plan d'action		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Oui, le cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc a été soumis à la partie nationale (ANDA) pour validation.	
Activité 3.2	Un atelier de travail est organisé pour présenter les résultats et valider le cadre et le plan de la nouvelle stratégie à l'horizon 2030		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Le cadre stratégique doit d'abord être validé par l'ANDA.	
Activité 3.3	Finalisation du cadre stratégique à l'horizon 2030 et élaboration des actions de suivi		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Le cadre stratégique doit d'abord être validé par l'ANDA.	

Unité de la diffusion, de la promotion et des rapports (PSRR)
Division relations et mobilisation des ressources (PSR)

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org